

Comité directeur de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire

Compte rendu

Le vendredi 18 novembre 2016, de 13 h 30 à 14 h 30, heure de l'Est

Téléconférence

Présidente : Sandra Singh

Personnes présentes

Larry P. Alford, Bibliothèques de l'Université de Toronto

Guy Berthiaume, Bibliothèque et Archives Canada

Ern Bieman, Réseau canadien d'information sur le patrimoine

Paul Durand, Musée canadien de l'histoire

Loubna Ghaoui, Bibliothèque de l'Université Laval

Geoffrey Harder, Université de l'Alberta

Heather Menzies, The Writers' Union of Canada

Andrea Mills, Internet Archive

Sophie Montreuil, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Kathleen O'Connell, Conseil national de recherches du Canada

Kathryn Ruddock, Université de Calgary

Pam Ryan, Bibliothèque publique de Toronto

Sandra Singh, Bibliothèque publique de Vancouver

Carole Urbain, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de documentation

Martha Whitehead, Association des bibliothèques de recherche du Canada

Personnes absentes

Clare Appavoo, Réseau canadien de documentation pour la recherche

Jonathan Bengtson, Canadiana.org

Angela Williams, Royal British Columbia Museum

Secrétariat

Caitlin Horrall, Bibliothèque et Archives Canada

1.0 Ordre du jour et compte rendu (S. Singh)

S. Singh présente l'ébauche de l'ordre du jour de la réunion pour suggestion de modifications. L'ordre du jour est approuvé comme distribué.

S. Singh présente l'ébauche du compte rendu de la dernière réunion et demande s'il y a des ajouts ou des changements à faire. Comme il n'y en a pas, elle demande une motion pour approuver le compte rendu.

Proposé par H. Menzies et appuyé par C. Urbain.

Le compte rendu de la réunion du 14 octobre 2016 est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.0 Membres du Comité directeur (S. Singh)

S. Singh mentionne qu'il y a un changement en ce qui concerne la composition du Comité et que Clare Appavoo représentera dorénavant le Réseau canadien de documentation pour la recherche. Elle souhaite la bienvenue au Comité à Clare et mentionne être heureuse qu'elle participe aux discussions.

G. Berthiaume souligne une lacune en ce qui concerne la représentation géographique au sein du Comité : les provinces maritimes n'ont aucun représentant. Il mentionne aussi qu'il aimerait qu'il y ait un archiviste de plus. Pour régler le problème de représentation, il propose de communiquer avec un archiviste de la Nouvelle-Écosse afin de voir s'il accepterait de se joindre au Comité.

Proposé par E. Bieman et appuyé par H. Menzies.

Communiquer avec un archiviste des provinces maritimes pour voir s'il accepterait de se joindre au Comité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.0 Adoption du mandat du Secrétariat (S. Singh)

S. Singh présente l'ébauche du mandat du Secrétariat. Un membre fait observer que, dans la version française, il manque un point dans le premier élément, sous *Tâches administratives*. Elle indique aussi qu'il faut enlever le mot « préparer ».

S. Singh demande une motion pour approuver le mandat modifié.

Proposé par G. Berthiaume et appuyé par S. Montreuil.

L'ébauche du mandat avec les modifications mentionnées est approuvée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MESURE À PRENDRE : Le Secrétariat doit distribuer son mandat modifié aux membres.

4.0 Ébauche du plan d'action de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire (S. Singh)

S. Singh présente l'ébauche de plan d'action, créé par un petit groupe de travail composé de membres du Comité. S. Singh remercie le Secrétariat et le groupe pour leur travail et se dit reconnaissante que le Secrétariat ait pu préparer une ébauche claire et aussi rapidement. S. Singh demande des commentaires généraux sur l'ébauche.

Les membres souhaitent voir l'évolution des activités, en particulier concernant les partenariats. Il est question des œuvres orphelines, étant donné l'intérêt exprimé à l'assemblée fondamentale. Ce concept a été élargi pour inclure des œuvres encore protégées par le droit d'auteur, mais épuisées. Il est mentionné qu'un « hackathon » a eu lieu à Toronto sur ce sujet récemment; le Secrétariat trouvera et distribuera plus de détails sur cet événement.

MESURE À PRENDRE : Le Secrétariat doit partager d'information sur le hackathon sur les droits d'auteur.

Les membres font remarquer que les questions de droit d'auteur sont complexes et que de grands organismes, comme l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, se penchent déjà sur le sujet.

En réponse aux commentaires, S. Singh suggère de faire des modifications au point 4.1 pour ajouter « œuvres épuisées qui sont encore protégées par le droit d'auteur » parmi les exemples. Personne ne s'oppose à ce changement.

Il est question de l'archivage Web et de son inclusion dans le plan. Certains membres croient que la Stratégie doit porter principalement sur la numérisation des documents analogiques, et que les documents nés numériques pourraient être considérés dans un deuxième temps. Les membres conviennent de ne pas inclure l'archivage Web dans la stratégie pour l'instant.

Les membres discutent des métadonnées et se demandent si les pratiques exemplaires pour le format des fichiers pourraient être ajoutées aux fins d'accès et de préservation. En réponse aux commentaires, S. Singh suggère d'ajouter un point 2.6 : « Recherche et communication des pratiques exemplaires pour le format des fichiers aux fins d'accès et de préservation, en pensant à l'accès et aux utilisations possibles dans le futur ». Cet ajout reçoit l'appui des membres.

Un membre propose d'ajouter les pratiques exemplaires sur les restrictions d'utilisation et d'accès en matière de communication, comme les licences, aux copies numérisées de documents. Après discussion, S. Singh, G. Harder et H. Menzies s'entendent pour travailler ensemble afin de rédiger l'ébauche d'une proposition pour commentaires du groupe.

Il n'y a eu aucun autre changement ou ajout.

MESURE À PRENDRE : Un groupe de travail va rédiger l'ébauche de la mesure concernant les meilleures pratiques en matière d'accès et d'utilisation des collections numérisées.

MESURE À PRENDRE : Le Secrétariat va distribuer le plan d'action mise à jour aux membres.

5.0 Rencontre en personne en janvier (S. Singh)

S. Singh fait observer qu'elle et le Secrétariat ont discuté de l'opportunité de tenir une réunion en personne pour faire progresser les activités. Elle suggère de tenir la réunion en même temps que celle de la superconférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario (OLA), à laquelle plusieurs membres du Comité doivent participer. Il serait aussi possible d'y participer par téléphone. On choisira une heure qui n'entre pas en conflit avec d'autres réunions et qui convient aux personnes d'autres fuseaux horaires.

Une autre idée : organiser la réunion à Vancouver afin de mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit d'une initiative nationale. Il est aussi mentionné qu'il est difficile de fixer la date d'une réunion quand l'OLA siège, en raison des autres réunions en cours.

Après discussion, S. Singh propose que les membres soient consultés pour fixer le lieu de la réunion et la date.

MESURE À PRENDRE : Le Secrétariat doit sonder les participants afin de connaître leur préférence concernant le lieu – Vancouver ou Toronto – de la réunion en personne et de trouver une date.

6.0 Divers (tous)

S. Singh demande s'il y a d'autres points à aborder.

Les membres du Comité se demandent si les documents nés numériques seraient inclus dans le projet. Ils soulignent que beaucoup de travail est en cours dans l'ensemble de la collectivité concernant la préservation des documents nés numériques. S. Singh propose de discuter de ces documents à partir d'exemples de musées, de substituts numériques, de l'archivage Web et de collections, à la réunion du Comité qui aura lieu au début de l'hiver. Il est convenu de reporter la discussion.

7.0 Prochaine réunion

S. Singh demande aux membres s'ils veulent une autre téléconférence avant la réunion en personne. Les membres du Comité sont d'accord pour attendre, mais offrent, entre-temps, de travailler de manière autonome à la préparation de certaines initiatives afin de faire progresser les actions à entreprendre.

S. Singh indique qu'on demandera aux membres de faire part des activités auxquelles ils aimeraient travailler. Des groupes de travail plus petits seront ensuite établis afin que chaque groupe propose des idées pour les actions qui leur sont assignées à la réunion qui aura lieu au début de 2017.

MESURE À PRENDRE : Le Secrétariat doit sonder les participants concernant les actions précises auxquelles ils veulent travailler.

S. Singh remercie les membres du Comité, puis demande une motion pour lever l'assemblée. La motion est proposée par H. Menzies. La réunion est levée à 14 h 30, heure de l'Est.